

**COMPTE RENDU DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 février 2020**

Nombre de conseillers :

En exercice : 48

Présents : 37

Votants : 41

Date de convocation : 03/02/2020

L'an deux mille vingt, le 11 février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune nouvelle Cesny-Les-Sources, légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Cesny-Bois-Halbout, sous la présidence de Monsieur PERRIN Renny, Maire.

Etaient présents :

Isabelle ONRAED, Damien CARREY, Bertrand HAMEL, Noële BREARD, Jean-Marc BOUIN, Christine HUBERT-BENDZYK, Gérard RICARDEAU, Christian BOSSUYT

Daniel SIMON, Jacques LEGROS, Daniel GAUQUELIN, Eric SOHIER

Renny PERRIN, Michel LETRIBOT, Bernard VIVET, Mélanie CHANU, Antoine MARTEL, Valérie FOUREY, Odile VANDENBERGHE, Jacky JAMES, Pierre PELLUET, Isabelle LETOUZEY, COMPERE Patricia.

Louis QUIRIE, Jean-Christophe LETAVERNIER, Vincent GAUTIER, Béatrice VILEY, Anne BLONDEAU, Joël SEBIRE, Sandrine FER.

Jean VANRYCKEGHEM, Lydie LEROUXEL, Gérard DELORME, Georges BELLAN, Jean-Louis DE METS, Géraldine PERRIN, Jean-Charles MARIE.

Membres excusés et ayant donné un pouvoir : Arnaud EVE donnant pouvoir à Lydie LEROUXEL, Marie-Line DANDOIS donnant pouvoir à VANRYCKEGHEM Jean, Jean-Michel MANIVEL donnant pouvoir à Antoine MARTEL, François DURAND donnant pouvoir à Sandrine FER.

Absents excusés : Alain BOUTEILLE, Benjamin FOSSARD.

Absents : Patrice BINET, Dominique LEFEVRE, Patrick FOSSARD, Dominique FOUCHER, Roger RETOUT.

Madame Isabelle ONRAED a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'ajout à l'ordre du jour le point suivant :

- 1- Désignation des délégués au sein du syndicat intercommunal d'entretien du patrimoine communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, donne son accord pour l'ajout du point ci-dessus à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 NOVEMBRE 2019

Le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 19 novembre 2019 a été transmis aux membres.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants, le compte rendu du 19 novembre 2019.

001/2020 - COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, pour statuer sur les comptes administratifs et de gestion :

BUDGET GENERAL

- **Approuve, à l'unanimité des votants, le compte de gestion du receveur** dont les résultats sont en tous points identiques à ceux du compte administratif.

- **Approuve, à l'unanimité des votants, le compte administratif 2019** présenté par le Maire et constate :

- Un excédent de fonctionnement de	120 362,60
<u>Pour mémoire</u>	
- Résultat antérieur reporté	+ <u>760 548,20</u>
- Résultat cumulé au 31.12.2019	+ 880 910,80
- Un excédent d'investissement de	4 844,70
<u>Pour mémoire</u>	
- Résultat antérieur reporté	+ <u>13 905,94</u>
- Résultat cumulé au 31.12.2019	+ 18 750,64
- État des restes à réaliser – Dépenses	- 15 790,00
- État des restes à réaliser – Recettes	+ <u>16 720,00</u>
- Résultat corrigé des restes à réaliser	+ 19 680,64

- **Décide, à l'unanimité des votants, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

- à l'apurement du déficit d'investissement cumulé (cpte 1068)	/
- à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur-cpte 002)	880 910,80

SERVICE ASSAINISSEMENT :

- **Approuve, à l'unanimité des votants, le compte de gestion du receveur** dont les résultats sont en tous points identiques à ceux du compte administratif.

- **Approuve le compte administratif 2019** présenté par le Maire et constate :

- Un excédent de fonctionnement de	13 157,58
<u>Pour mémoire</u>	
- Résultat antérieur reporté	+ <u>18 393,96</u>
- Résultat cumulé au 31.12.2019	+ 31 551,74

– Un déficit d’investissement de	- 1 252,48
<u>Pour mémoire</u>	
– Résultat antérieur reporté	+ <u>20 978,01</u>
– Résultat cumulé au 31.12.2019	+ 19 725,53
– Décide, à l’unanimité des votants, d’affecter le résultat de fonctionnement comme suit :	
– à l’apurement du déficit d’investissement cumulé (cpte 1068)	/
– à l’excédent reporté (report à nouveau créateur-cpte 002)	31 551,74

PROJETS BUDGETAIRES 2020

Monsieur le Maire informe que la commission finances s’est réunie le 5 février 2020 pour la préparation des budgets 2020 (budget général et service assainissement). Les principaux investissements qui seront proposés pour le budget 2020 sont les suivants :

Budget général :

- ↳ Travaux d’assainissement eaux pluviales sur les Communes Acqueville, Angoville, Cesny-Bois-Halbout et Placy
- ↳ Travaux de rénovation du logement communal sur la Commune de Tournebu
- ↳ Achèvement des travaux de rénovation du lavoir sur la Commune d’Acqueville
- ↳ Travaux d’accessibilité de l’église sur la Commune de Placy et de Cesny-Bois-Halbout
- ↳ Travaux sur le mur du cimetière sur la commune de Placy
- ↳ Travaux de rénovation du pignon ouest de l’église sur la Commune d’Angoville
- ↳ Travaux remplacement des cloches à la chapelle sur la Commune de Cesny-Bois-Halbout
- ↳ Prévision frais d’étude pour l’aménagement de l’ancienne maison de retraite

Service assainissement :

- ↳ Prévision étude pour extension réseau d’assainissement eaux usées sur Cesny-Bois-Bois-Halbout (Route de Barbéry et Route de Falaise) et Tournebu (le Mesnil et Clair Tison).

002/2020 – REMBOURSEMENT SUITE A SINISTRE

Monsieur le Maire informe qu’en décembre 2019, l’agent d’entretien de Cesny-Bois-Halbout dans le cadre de son travail, a cassé l’écran de son téléphone portable personnel. Le coût de la réparation s’élève à 160 €.

Monsieur le Maire propose de rembourser ce sinistre étant donné la nécessité que l’employé communal ait un téléphone portable avec lui et que l’utilisation du téléphone s’est faite dans le cadre de son travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, décide de :

- Rembourser le coût de la réparation du téléphone portable personnel de l’agent d’entretien étant donné qu’il l’a utilisé dans le cadre de son travail.
- Autoriser Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires pour ce remboursement du sinistre au profit de l’agent d’entretien de la Commune déléguée de Cesny-Bois-Halbout

003/2020 – TRAVAUX DE DEBERNAGE RUE AUX DAIMS COMMUNE DELEGUEE DE CESNY-BOIS-HALBOUT

Monsieur le Maire informe que des travaux de débarnage sont nécessaires, au vu de l'état de la route, au niveau de la Rue aux Daims à Cesny-Bois-Halbout sur une longueur de 950 mètres. Le coût est estimé à 1 824,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de :

- Réaliser les travaux de débarnage situés Rue au Daims à Cesny-Bois-Halbout pour un coût estimé à 1 824 € TTC.
- Autoriser Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

004/2020 – DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

Monsieur le Maire informe que l'adhésion de la commune de Cesny-Les-Sources au syndicat intercommunal d'entretien du patrimoine communal Tournebu Moulines Acqueville à compter du 1^{er} janvier 2020 a été validée par le Préfet par arrêté en date du 22 octobre 2019. Également l'agent d'entretien de Cesny-Bois-Halbout ainsi que celui d'Angoville ont été transférés vers ce syndicat à compter du 1^{er} janvier 2020.

Suite à cette adhésion, la commune de Cesny-Les-Sources doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter chaque commune historique d'Angoville, de Cesny-Bois-Halbout et de Placy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de désigner au sein du syndicat intercommunal d'entretien du patrimoine communal Tournebu Moulines Acqueville les délégués titulaires et suppléants suivants :

→ Commune d'Angoville : 1 délégué titulaire : M. Daniel SIMON
1 délégué suppléant : M. Jacques LEGROS

→ Commune de Cesny-Bois-Halbout : 1 délégué titulaire : M. Michel LETRIBOT
1 délégué suppléant : M. Renny PERRIN

→ Commune de Placy : 1 délégué titulaire : M. Louis QUIRIE
1 délégué suppléant : M. Jean-Christophe LETAVERNIER

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Remerciement subventions versées : Monsieur le Maire informe du courrier reçu du Centre de Formation des Apprentis qui remercie la commune pour le versement de la subvention au bénéfice de cet établissement.
- ▶ Vente bâtiment boulangerie : Monsieur GAUTIER demande si le projet de vente du bâtiment de la boulangerie est toujours d'actualité. Monsieur le Maire informe que ce projet est toujours en cours. Les locataires sont dans l'attente de leur bilan financier afin de pouvoir proposer une offre d'achat de ce bâtiment communal.

- ▶ Logement communal à Acqueville : Madame ONRAED informe que le logement communal situé sur la commune d'Acqueville est disponible à compter du 5 avril 2020 et la Commune est à la recherche de nouveaux locataires.

- ▶ Rejet eaux usées sur la Commune d'Angoville : Monsieur SOHIER informe que des habitants de la Commune d'Angoville déversent des eaux usées sur la voie publique et demande de trouver une solution à ce problème. Monsieur le Maire propose de faire un courrier aux propriétaires pour qu'ils remédient à cette pollution domestique et de prévenir le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.